

DESTINATAIRE : Madame Rosemary Al Hayek
Conseillère en communication, BAPE

DATE : Le jeudi 17 avril 2003

OBJET : Réaménagement de la route 138
Sainte-Anne-de-Portneuf
- Addenda No 2 -

Madame,

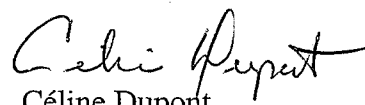
Je vous transmets l'addenda no 2 de l'étude d'impact du projet ci-haut mentionné afin que celui-ci soit rendu publique dans le cadre de la période d'information qui se déroule présentement.

Prenez bonne note, toutefois, que ce document n'a pas fait l'objet de l'analyse de recevabilité de notre part puisque la variante du projet dont il est ici question a été élaborée par le ministère des Transports à la suite de cette étape de la procédure. Ayant reçu très tardivement cette information, nous avons été dans l'impossibilité d'évaluer le contenu de ce document.

Le Ministère a tout de même pris la décision de rendre publique l'information fournie par l'initiateur et ce, dans un souci de transparence.

Soyez assurée qu'avant de procéder à toute recommandation relativement au projet de réaménagement de la route 138 à Sainte-Anne-de-Portneuf, le ministère de l'Environnement s'assurera d'obtenir toute l'information nécessaire.

Veuillez agréer, madame Al Hayek, mes sentiments les meilleurs.


Céline Dupont
Chargée de projet

